

ÉGLISE de Châlons



Joyeux Noël !



ÉDITO

► DU PLUS PETIT AU PLUS GRAND

OFFICIEL

► NOMINATIONS :

- CONSEIL ÉPISCOPAL
- MISSION LITURGIE ET SACREMENTS
- CURIE DIOCÉSAINE
- MISSION DIACONIE ET SOLIDARITÉ
- PROTECTION DES MINEURS ET PERSONNES VULNERABLES
- ESPACE MISSIONNAIRE CHÂLONS ET CHAMPAGNE SUD

► MESSAGE DES ÉVÉQUES DE FRANCE À L'ADRESSE DES ACTRICES ET ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

ÉGLISE UNIVERSELLE

► UNE BELLE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE : « LES MARTYRS FRANÇAIS DE L'APOSTOLAT »

► SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

LÉON XIV APPELLE À L'UNITÉ ET AU DIALOGUE À TRAVERS UNE NOUVELLE CHARTE CECUMENIQUE EUROPÉENNE

RETOUR EN IMAGES

► MESSE DE BÉATIFICATION



**Église de Châlons
N° 66 - Décembre 2025**

20 rue de l'Abbé Pierre Gillet
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : (+33) 03 26 68 07 03
revue@chalons.catholique.fr
Édité par l'Association Diocésaine de Châlons
Dépôt légal à parution.

Président : Mgr Franck Javary

Directeur de la publication : Loïc Markt

Design, mise en page :

Lorena Andrea Reyes Clavijo.

Rédaction : Mgr Franck Javary, Loïc Markt.

Photo couverture : Freepik.

Prix au numéro : 2€

Abonnement annuel :

classique 20€, soutien 30€.



SI NOËL, C'EST LA PAIX

**Si Noël, c'est la Paix,
la Paix doit passer
par nos mains.**

Donne la paix à ton voisin...

**Si Noël, c'est la Lumière,
la Lumière doit fleurir
en notre vie.**

**Marche vers ton frère
pour illuminer ses jours.**

**Si Noël, c'est la Joie, la Joie
doit briller sur nos visages.**

**Souris au monde pour qu'il
devienne bonheur.**

**Si Noël c'est l'Espérance,
l'Espérance doit grandir
en notre coeur.**

**Sème l'Espérance au creux
de chaque homme.**

**Si Noël c'est l'Amour,
nous devons en être
les instruments.**

**Porte l'Amour à tous les
affamés du monde.**

Auteur inconnu, Haïti



Du plus petit au plus grand

Fin octobre, j'ai vécu avec joie ma première visite pastorale de découverte à la paroisse Saint-Louis en Argonne nord, c'est la plus petite paroisse de notre diocèse avec 1800 habitants pour 17 communes. Nous avons fait halte à Rouvroy-Ripont, la plus petite commune de la Marne, avec ses 8 habitants. Un moment de prière très fraternel nous a réuni dans l'église du village. L'Église n'abandonne personne, elle qui essaye d'imiter son maître Jésus : il a grandi dans le modeste village de Nazareth avant de parcourir jusqu'aux plus petits villages de Galilée.



Photo : Lorena Andrea Reyes Clavijo

Quelques jours après cette visite pastorale, je vivais l'assemblée plénière des évêques de France à Lourdes. Nous y avons traité de vastes sujets à la lumière de l'Evangile : l'état de notre planète à l'occasion de la COP 30 au Brésil, la situation des pays en guerre, en Terre Sainte comme en Ukraine, mais aussi des sujets propres à notre nation : la crise des institutions ou bien l'avenir de l'enseignement catholique... Vastes sujets, vastes problèmes !

Quel contraste entre la modestie de nos petites communautés rurales et ces grandes réalités mondiales ! Je me suis demandé : qu'est-ce qui relie le petit et le grand, le local et l'universel ? Une même présence, celle de Jésus-Christ, venu apporter un salut concret à chacun et à tous, aux humbles comme aux puissants. N'est-ce pas le sens profond de cette énigme : comment se fait-il que Dieu ait fait naître son Fils éternel dans la petitesse de notre condition humaine ? Et qui plus est, Dieu a voulu que son Fils devenu l'un d'entre nous, Jésus-Christ, habite pendant 30 ans dans le modeste village de Nazareth, avant que de s'élancer sur les routes de la mission. Le Roi de l'univers est aussi l'humble marcheur de nos chemins de campagne. Ainsi, personne ne peut dire : je suis petit, je ne veux pas grande chose, Dieu a mieux à faire que de s'intéresser à moi...

Soyons relais les uns vers les autres de cet amour concret de Jésus : belle et Sainte fête de la Nativité !

✿ Mgr Franck Javary
évêque de Châlons



NOMINATIONS

Conseil épiscopal

Sont nommés membres du Conseil épiscopal, à compter du 1^{er} septembre 2025 :

- le Père Denis VÉJUX, Vicaire Général,
- le Père François DE MIANVILLE, Économie Diocésain,
- François THUILLIER, diacre, Délégué Diocésain du Diaconat,
- Loïc MARKT, Délégué Épiscopal à l'Information,
- Nadège BOONE, Déléguée épiscopale à la Mission Jeunes-Familles- Vocations,
- Soeur Assumpta GALA, Déléguée Diocésaine pour la Pastorale des Migrants,
- Béatrice GAIN, Déléguée Diocésaine pour l'Évangélisation des Enfants.
- Élisabeth LECUYER Déléguée Diocésaine pour le suivi des Laïcs en Mission Ecclésiale et Déléguée Diocésaine du Catéchuménat.

Mission Liturgie & Sacrement

Père Pierre HUYNH est nommé Cérémoniaire Diocésain et reste Délégué Épiscopal pour la pastorale liturgique et sacramentelle.

Avec l'accord de Don Paul PRÉAUX, Modérateur général de la Communauté Saint-Martin, Don Lukas KLINGER est nommé Réferent Diocésain des servants d'autel.

Curie Diocésaine

Caroline BÜCK est nommée Responsable Administrative du Sanctuaire Notre Dame de l'Épine. Elle est présente tous les mardi et mercredi, et le jeudi une semaine sur deux (en semaine paire) et joignable au 07.57.40.28.08 ou accueil.ndle@chalons.catholique.fr

Mission Diaconie & Solidarité

Avec l'accord avec Don Paul PREAUX, Modérateur général de la Communauté Saint-Martin, Don Philippe de NORTBÉCOURT est nommé Aumônier de la maison d'arrêt de Châlons en Champagne.

M. Hervé CASTAGNA est nommé Aumônier du Centre Hospitalier de Vitry le François

Protection des Mineurs & personnes vulnérables

M. Serge HERSCHER est nommé membre de l'équipe en charge de la protection des mineurs.

Espace Missionnaire Châlons & Champagne Sud

Une nouvelle équipe de conduite est constituée pour la paroisse Saint-François de Sales :

- Don Lukas KLINGER, Vicaire
- Denis HALIPRÉ,
- Laurence MARY,
- Marianne DOMMANGE,
- Marie et Damien ANCELLIN

Une nouvelle équipe de conduite est constituée pour la paroisse Saint-Éloi.

- Don Lukas KLINGER, Vicaire
- Florence DESRUELLE
- Sylvie CUNIN
- Pierre HENRY
- Jeanne-Marie BOBAN

MESSAGE DES ÉVÊQUES DE FRANCE À L'ADRESSE DES ACTRICES ET DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Conférence
des évêques
de France

Conjuguons l'enracinement chrétien et l'ouverture à tous !

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, les évêques de France vous adressent un message de reconnaissance et de proximité. Nous savons le bien qui se fait dans tant d'établissements à travers notre pays avec créativité éducative et pédagogique, enthousiasme pastoral et un grand souci des jeunes les plus fragiles.

Comme le pape Léon XIV vient de le faire par sa Lettre apostolique « Dessiner de nouvelles cartes d'espérance », à l'occasion des soixante ans de la déclaration du Concile Vatican II sur l'éducation chrétienne, nous saluons votre générosité de femmes et d'hommes engagés jour après jour au service des jeunes, en tant que chefs d'établissement, enseignants, responsables de pastorale, prêtres, religieux et religieuses, éducateurs, encadrants, personnel administratif et de service, membres des directions diocésaines et du secrétariat général, parents et bénévoles impliqués dans la vie des établissements.

Nous n'oubliions pas les faits de violence qui ont été révélés il y a quelques mois. Plus que jamais nous nous tenons aux côtés des personnes victimes. Plus que jamais, nous encourageons celles et ceux qui portent un poids



de souffrance à parler, en prenant contact avec les cellules d'écoute de nos diocèses, France victimes, la justice. Plus que jamais, nous appelons à une mobilisation de tous au service de la bientraitance de chacun. C'est à une véritable culture du plein respect des jeunes par les adultes et des jeunes entre eux que nous avons tous ensemble à travailler sans relâche.

Nous croyons que la liberté éducative est une chance pour notre pays. L'enseignement public et l'enseignement catholique sont des acteurs complémentaires. Enseignants du public et du privé accomplissent une tâche également indispensable et exigeante. Dans une société fracturée, où la rapidité des évolutions technologiques remet en cause les pratiques pédagogiques, toutes les énergies doivent s'associer au service de la fraternité et de la formation des jeunes. Leur ouvrir un avenir, avec bienveillance et espérance, et les rendre capables de contribuer au bien commun de la société en y déployant leurs talents est une mission magnifique : Merci de l'accomplir !

Nous croyons à une école authentiquement catholique accueillante à tous, où l'enracinement et l'ouverture ne sont pas en tension mais se conjuguent, où la présentation de la foi chrétienne est au service de la véritable liberté spirituelle. Nous faisons notre l'appel du pape Léon XIV, lui-même ancien enseignant, à l'occasion du récent jubilé des éducateurs : « Je vous invite à faire de ces valeurs – *intériorité, unité, amour et joie* – les “points cardinaux” de votre mission auprès de vos élèves, en vous rappelant les paroles de Jésus : “chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait” (Mt 25, 40) ».

Votre mission est belle. Vos évêques sont à vos côtés et prient pour vous et pour celles et ceux dont vous avez la charge. Soyez jour après jour remplis de l'espérance que vous avez à partager, l'espérance qui ne déçoit jamais.



béatification

DE RAYMOND CAYRÉ, GÉRARD-MARTIN CENDRIER,

ROGER VALLÉE, JEAN MESTRE

ET DE LEURS 46 COMPAGNONS

RELIGIEUX, SÉMINAIRE ET ÉLÈVES EN 1944 ET 1945 EN HAINE DE LA FOI

Samedi 13 décembre 2025 à 14h30

Cathédrale Notre-Dame de Paris



Une belle page d'histoire de l'église catholique : « les martyrs français de l'apostolat »

Le 20 juin 2025, le pape Léon XIV a reconnu officiellement le martyre de 50 catholiques français assassinés dans les camps nazis entre 1944 et 1945 en « haine de la foi ». Ces hommes animés d'une foi imperturbable, d'une charité sans faille, ont poursuivi, connaissant les risques, leur mission jusqu'au bout. Parmi eux, trois sont natifs de notre diocèse.

Dans quel contexte se situe leur action ? Qui sont les trois « martyrs de l'apostolat » originaires de notre diocèse ?

En 1939 éclate le second conflit mondial. Après la « Drôle de guerre », les armées allemandes lancent leur offensive (avril-mai 1940), l'armée française recule. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain lance un appel à l'armistice, le lendemain le général de Gaulle, un appel à la Résistance. L'armistice est signé le 22 juin. Le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet. Un régime autoritaire, antisémite, collaborationniste se met en place et l'Église Catholique est soumise à une forte pression.

La loi du 4 septembre 1942 permet de réquisitionner des travailleurs qualifiés pour aller travailler dans les entreprises allemandes. Mais elle est insuffisante. Le 16 février 1943 est publiée au journal officiel la loi instaurant le Service du travail obligatoire (STO). Tous les jeunes Français nés en 1920, 1921 et 1922, déclarés aptes, sont contraints de partir travailler en Allemagne pour une durée de deux ans. S'ils refusent, des sanctions pénales sont prévues et ces hommes risquent la déportation. La Résistance appelle à désobéir et à refuser tout départ.

Même si certains entrent en résistance, beaucoup partent. Ces jeunes n'ont pas le statut de prisonniers de guerre, ils ne sont pas protégés par la convention de Genève sur le droit des prisonniers, droit qui leur aurait permis d'être accompagnés par des aumôniers.

Le cardinal Emmanuel Suhard, archevêque de Paris, et l'abbé Jean Rodhain, initiateur du Secours catholique, préoccupés par la vie religieuse de ces jeunes qui connaissent une solitude morale et spirituelle, sans recevoir la visite de



religieux, propose d'envoyer clandestinement des prêtres, des séminaristes, de jeunes catholiques, des scouts, des membres de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) ... auprès de ces hommes employés de force en Allemagne pour les aider spirituellement et humainement. Ces volontaires savent qu'ils partent pour un apostolat clandestin.

Le 3 décembre 1943, la directive Kaltenbrunner (chef du service de sécurité SS) ordonne l'arrestation, la déportation, l'élimination de tous ceux qui mènent une activité apostolique (célébration de messes, administration de sacrements, cercles d'études, réunions de prière, soutien moral et spirituel...) auprès des travailleurs civils français contraints de travailler dans les usines allemandes. Les petits groupes qui se constituent deviennent rapidement suspects aux yeux des autorités nazies et toute activité religieuse est interdite. C'est dans ce contexte que sont arrêtés, torturés, envoyés en camp de concentration 50 catholiques français, clercs et laïcs, 50 victimes du régime nazi qui ont témoigné de leur vie chrétienne, ont poursuivi clandestinement leur mission malgré les risques. L'histoire les a oubliés. Ces hommes deviennent « Martyrs de l'apostolat » et c'est à ce titre qu'ils sont béatifiés le 3 décembre 2025. Ces 50 martyrs se répartissent en plusieurs groupes : 9 prêtres diocésains, 4 Franciscains, trois séminaristes, un Jésuite, 19 laïcs originaires de mouvements chrétiens dont la JOC, 14 scouts de France. Le plus jeune a 19 ans, le plus âgé, 49 ans. Parmi eux : Henri EUZENAT, né à Blesme, Camille MILLET, né à Vertus, et Maurice RONDEAU, né à Neuvy, tous trois natifs de notre diocèse. Trois exemples qui témoignent d'une foi vécue jusqu'au sacrifice.

Qui sont-ils ?

Témoin du soutien mutuel et de l'entraide : Henri EUZENAT (1920-1945)

Henri Euzenat est né à Blesme, à l'est de Vitry-le-François. Il a un frère jumeau et tous deux habitent Magenta et adhèrent à la JOC en 1940. Ils sont chaudronniers aux ateliers de la SNCF d'Épernay. Requis par le STO, ils tentent d'implanter une section JOC dans l'usine de machines à coudre « Excelsior », à Karlsruhe, où ils sont affectés. Ils organisent des célébrations en français, des cercles d'études et accueillent un prêtre français clandestin, l'abbé Laugeois. Dénoncés, ils sont arrêtés par la Gestapo le 29 janvier 1944, faits prisonniers puis transférés au camp de Dachau. Henri porte le matricule 76389 et Georges le matricule 76388. Georges est libéré le 29 avril 1944 et Henri est transféré à Mauthausen (matricule 89394), affecté au commando de Gusen. Henri décède en déportation le 25 avril 1945. A Magenta, une rue porte son nom et il figure sur le monument aux morts de Magenta et sur celui d'Épernay.

Témoin d'une foi vécue jusqu'au sacrifice : Camille MILLET (1922-1945)

Camille Millet est né à Vertus dans une famille catholique. Il suit les cours de l'école d'horticulture du Breuil et travaille comme horticulteur. Il adhère très tôt aux mouvements catholiques pour la jeunesse puis à la JOC à Ivry-sur-Seine. En 1942, il part en Allemagne comme volontaire (il remplace un père de famille requis) et crée des cercles d'études. Ses nombreux déplacements, son importante correspondance attirent l'attention de la police. Lors d'une permission en France, il revient avec une valise-chapelle pour permettre aux prêtres clandestins de célébrer la messe. Arrêté le 19 avril 1942 avec ses camarades, il est interrogé sur ses activités religieuses puis emprisonné. Il réussit à faire entrer dans sa cellule un bouquet d'immortelles avec lesquelles il réalise une croix. En septembre, il signe son motif de condamnation : « Par son action catholique auprès de ces Français, pendant son service du travail obligatoire, a été un danger pour l'État et le peuple allemand ». Le 12 octobre, il est transféré à Flossenbürg avec le matricule 28901 et employé au kommando de l'usine d'armement de Zwickau. Affaibli, malade, il revient à Flossenbürg où il décède le 15 avril 1945.

Témoin du don de soi et d'une fidélité à l'Évangile : Abbé Maurice Rondeau (1911-1945)

Maurice Rondeau est né à Neuvy, une petite commune de la Marne près d'Esternay. Ses parents sont paysans. Il perd son père en 1915. Il est ordonné prêtre en 1936, est professeur au petit séminaire de Meaux et suit des cours de lettres à l'Institut catholique de Paris. Prisonnier en juin 1940, il rejoint le stalag VI G (camp de prisonniers de guerre) près de Bonn. Il exerce clandestinement une activité religieuse : messe, Eucharistie, écoute, soutien, réconfort.... Dénoncé, il est arrêté le 7 août 1944 à Aix-la-Chapelle et emprisonné. Il est déporté à Buchenwald (matricule 81805) où il arrive le 17 septembre 1944. Il exerce comme ouvrier et volontairement ne se déclare pas prêtre pour poursuivre son apostolat. Le camp est évacué le 7 avril 1945. Pendant la marche de la mort, sans manger, sans dormir, il réconforte, donne la communion, l'absolution, soutient ses compagnons. Il décède le 3 mai 1945.

Ces hommes sont morts victimes de la haine que leur foi suscitait chez les nazis. Animés d'une foi sans faille, Henri Euzenat, Camille Rondeau, Maurice Rondeau et leurs 47 compagnons ont donné leur vie pour témoigner du Christ. Leur béatification permet de transmettre leur mémoire et leur courage d'avoir annoncé l'Évangile. Ils sont un bel exemple pour les futures générations.

Elisabeth LECUYER

PROTESTANTS, ORTHODOXES, CATHOLIQUES RÉUNIS

www.unitedeschretiens.fr

Il y a un seul corps
et un seul Esprit,
de même que votre vocation
vous a appelés
à une seule espérance

EPHÉSIENS 4,4



SEMAINE
DE
PRIÈRE
POUR
L'UNITÉ
DES
CHRÉTIENS
du 18 au 25 janvier 2026



© CECEF 2025



Conférence
des évêques
de France



Fédération
Protestante
de France

CÉCEF Conseil
d'Églises
chrétiennes
en France



Léon XIV appelle à l'unité et au dialogue à travers une nouvelle Charte œcuménique européenne

Cité du Vatican – 6 novembre 2025

Dans un message adressé aux représentants des Églises chrétiennes d'Europe réunis à Rome, le pape Léon XIV a salué la signature d'une nouvelle **Charte œcuménique**, vingt-cinq ans après la première version de 2001. Ce texte, qualifié d'« effort synodal », vise à renforcer le dialogue, la concorde et la fraternité dans un continent marqué par la guerre et les divisions.

Le Saint-Père a souligné l'importance de **réviser le document fondateur** pour tenir compte des mutations culturelles, sociales et spirituelles de l'Europe. « Les défis auxquels les chrétiens sont confrontés évoluent constamment », a-t-il rappelé, invitant à un discernement renouvelé dans la mission d'annoncer l'Évangile. Face à une société pluraliste où les communautés chrétiennes se sentent parfois minoritaires, Léon XIV a encouragé les Églises à **écouter les nouvelles voix** et à accueillir les diversités issues des migrations et des jeunes générations. « Seule la grâce de Dieu nous montrera la voie pour proclamer le Christ dans ces contextes changeants », a-t-il affirmé.

Le pape a insisté sur le caractère **synodal et œcuménique** du chemin parcouru : « Dans l'Église catholique, le chemin synodal est œcuménique, tout comme le chemin œcuménique est synodal ». La Charte révisée marque ainsi la volonté des Églises européennes de **marcher ensemble**, d'écouter et de discerner pour mieux témoigner de l'Évangile.

Enfin, Léon XIV a annoncé que son **premier voyage apostolique**, prévu du 27 novembre au 2 décembre en Turquie et au Liban, portera également cette dimension œcuménique. À Nicée, lieu du célèbre concile, il priera avec les chefs des Églises chrétiennes pour célébrer « ensemble Jésus-Christ comme notre Seigneur et Sauveur ».

« Dans cette année jubilaire, il faut proclamer à tous les peuples d'Europe que Jésus-Christ est notre espérance », a conclu le Saint-Père.



RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT

Messe de béatification de Henry Euzenat, Camille Millet et l'abbé Maurice Rondeau et leurs 46 compagnons

Religieux, séminaristes et des laïcs morts en 1944 en haine de la foi.
Le samedi 13 décembre 2025 à 14h30 à la Cathédrale Notre-Dame de Paris.



Photos : Yannick Boschet - Diocèse de Paris

66 %

DE RÉDUCTION
FISCALE



**FAITES VOTRE DON
AVANT LE 31 DÉCEMBRE**

> pour réduire
votre impôt
sur le revenu 2025

> simple, rapide, sécurisé

jedonne-chalons.catholique.fr

